



# ELECTIONS

professionnelles 2017



## Comité d'Entreprise : Renforçons le vote CGT

Dans la période à venir l'enjeu est important, car la représentativité de chaque syndicat dans l'entreprise influera sur la possibilité d'adopter ou de rejeter des accords d'entreprises.

Cette représentativité sera déterminée par le nombre de voix données aux élus du Comité d'Entreprise.

Tout accord pour être applicable devra être signé par des syndicats totalisant ensemble au moins 50% des voix. D'où l'intérêt de renforcer le vote CGT !

### Notre activité CGT au Comité d'Entreprise.

La direction est tenue par la loi de demander l'avis des membres du Comité d'Entreprise sur les horaires, les heures supplémentaires, les procédures de licenciements collectifs, et elle est tenue d'informer sur les projets d'investissements, sur la production, sur les effectifs, l'intérim...

Autant de sujet, à propos desquels les élus CGT ne manquent pas de demander des comptes à la Direction, sur la base des chiffres qui leur sont donnés, de défendre nos positions, et les intérêts des salariés.

Même si l'avis des élus CE n'est que consultatif, cela nous permet de vous informer des intentions de la direction, par les comptes-rendus CE CGT que nous affichons régulièrement.

Et informer, c'est se donner les moyens de contester les intentions de la direction lorsqu'elles sont contraires aux intérêts des salariés... mieux vaut avoir des délégués qui se servent vraiment de cette possibilité !

Ces données sont aussi des leviers, pour intervenir auprès de l'inspection du travail, faire respecter des droits minimums, réclamer des embauches, relayer les revendications des salariés.

Dans le cadre de la vente des Chantiers, c'est dans cette instance que les élus CGT ont défendu et exigé des actionnaires des garanties sociales, économiques et industrielles.

## Les œuvres sociales, autre rôle des élus CE :

En tout, c'est un budget de plus de 1,2 millions d'euros qui est géré avec contrôle d'un commissaire aux comptes.

**Face aux offres commerciales de grandes enseignes, face à une société de consommation de plus en plus agressive, la CGT défend le mieux possible :**

- **Le tourisme social et solidaire.** Cela veut dire s'écarter au maximum des offres de loisirs au contenu social au rabais pour leurs employés. Au contraire promouvoir des **structures touristiques et culturelles avec un vrai contenu social**, en tenant compte aussi des besoins nouveaux qui s'expriment.

**De nombreux projets ont vu le jour parce que portés et défendus par les élus CGT et membres CGT au sein de commissions CE...**

*Thaïlande, Lisbonne, Séville, Costa Rica, Crète, Sardaigne, Londres...depuis plusieurs années nous essayons aussi de proposer des séjours et des Weekend longs pour la neige. Mais aussi des Sorties « ado » Futuroscope, sorties enfants karting, zoo, « T PAS CAP », Disney, Parc Astérix...*

- **Une politique d'ouverture à la culture** par l'accès aux livres, à la musique et autres activités artistiques (médiathèque, chèques culture, livres pour enfants ou jouets, billetterie...). Une ouverture renforcée aux **activités sportives et de loisirs** (Week-end activité nautique à Fromentine, initiation découverte parachutisme, parapente....)
- Nous nous sommes aussi battus **pour le maintien revalorisé des chèques-vacances** contre les choix d'autres syndicats ces dernières années, et notamment suite au chômage partiel, afin d'aider les départs en vacances malgré les baisses de revenu.

**Alors du 29 juin au 6 juillet, votez et faites voter CGT. Votez pour les listes DP et les listes CE CGT**

**VOTE SUR SITE LE 29 JUIN ET LE 4 JUILLET SUIVANT LES SECTEURS. UTILISEZ CE DROIT !**

Et consultez notre site internet [www.cgtnavalesaintnazaire.org](http://www.cgtnavalesaintnazaire.org)

**Facebook : Cgtnavale Saintnazaire**